



## EDITO

Chères bellocoises, chers bellocois,

Les vacanciers sont repartis. Notre belle cité a attiré une fois de plus de nombreux touristes qui ont apprécié les animations particulièrement réussies. Nous remercions vivement les associations et les bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de l'été.

Comme je m'y étais engagé, j'ai mis fin à mes activités professionnelles. Je suis donc plus disponible pour la commune et pour vous.

Après l'afflux touristique, l'équipe municipale se consacre à la réalisation des projets de développement planifiés. Vous en trouverez le détail dans ce numéro.

Une équipe toujours à votre écoute,

Dominique Cayre

### Projets

#### **Eco-lotissement**

L'étude relative à la réalisation du projet d'Eco-lotissement à la Michoune Basse progresse. Elle est pilotée par l'architecte Boris Bouchet de Clermont-Ferrand pour un début de chantier possible en 2016.

Cette réalisation permettrait de construire 9 logements et 5 maisons d'habitation, pour répondre à une demande courante de la part de salariés de notre bassin économique, favorisant ainsi l'amélioration de notre démographie et l'effectif de notre école.

#### **Pompiers**

Les bâtiments actuels ne sont plus adaptés aux nouveaux matériels dont notre caserne va être équipée. Pour cela, la construction d'un nouveau bâtiment est prévue. Les services du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) contactés ont validé le projet qui est désormais en phase d'étude.

#### **Gendarmerie**

La disparition de la Brigade de Mercœur étant effective, les communes d'Altillac, de Bassignac le Bas et de Reygades sont rattachées au secteur de Beaulieu. Trois nouveaux militaires arrivent à Beaulieu. Des travaux d'aménagement importants sont prévus sur le site actuel pour les accueillir. Corrèze Habitat et le Département, propriétaires des locaux actuels ont été saisis. Ainsi avec l'avis favorable des services de gendarmerie, la brigade de Beaulieu restera la brigade principale du secteur « Beaulieu-Beynat-Meyssac ».

### **Circulation et stationnement : la sécurité est notre priorité**

**Respecter les limitations de vitesse dans Beaulieu.**

**Respecter les interdictions de stationner.**

**Laisser les trottoirs aux piétons.**

**Respecter les emplacements pour handicapés.**

# Beaulieu-sur-Dordogne

## Novembre 2015

## Les travaux

Remise en état du pont de Beaulieu : les travaux ont commencé par l'installation d'un échafaudage spécifique sous l'ouvrage pour moins perturber la circulation tout en respectant les mesures de protection de notre rivière ; le premier constat confirme la bonne santé de ce pont qui a su résister au temps et aux événements climatiques. Les travaux sont prévus jusqu'à la fin de l'année.

Isolation- rénovation de l'école : la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux « côté école primaire » est terminée à la totale satisfaction des enseignants, parents et élèves. La réception a été réalisée dans les délais prévus en respectant la rentrée scolaire 2015. Que Jean-Pierre Laribe, adjoint en charge du dossier et les services techniques soient remerciés pour leur implication et diligence. La 2<sup>ème</sup> tranche « côté école maternelle » est prévue lors des prochaines vacances scolaires d'été 2016 et sera suivie du remplacement de la chaudière en 2017.

Abbatiale : la 1<sup>ère</sup> tranche de restauration du chevet est terminée. La 2<sup>ème</sup> tranche est en cours. Les travaux de rénovation de ce monument emblématique pour Beaulieu représentent un coût très élevé pour la commune malgré les dotations de l'Etat, du Département et de la Région. La Fondation du Patrimoine nous a remis un chèque de 53.568€ pour les dons de la souscription ouverte en 2012. Nous la remercions vivement ainsi que l'ensemble des donateurs. Une nouvelle souscription est lancée, les documents « Appel au mécénat populaire » sont disponibles à la Mairie, à l'Office du tourisme et dans l'abbatiale. Nous vous rappelons que ces dons permettent de bénéficier d'une économie d'impôts de 66% du montant du don.

EHPAD : La première tranche de travaux de l'EHPAD va être livrée courant novembre 2015. Ainsi la résidence Marie Guittard (fondatrice en 1860 de la congrégation religieuse La Miséricorde) va pouvoir accueillir les résidents dans des locaux neufs et fonctionnels adaptés au mieux être de ceux-ci. Au cours de ce mois, les premiers pensionnaires vont pouvoir choisir leur chambre dans le bâtiment qui va être réceptionné courant novembre.

La deuxième tranche, relative à la requalification du bâtiment, sera livrée courant 2016 comme prévu, bouclant ainsi la réalisation d'un établissement moderne et agréable disposant de 81 chambres dont une unité Alzheimer.

Travaux divers réalisés en régie par les services techniques pour votre confort et souvent en réponse à vos remarques : main courante pour l'accès à la salle des Ursulines, remplacement des bancs publics, aménagement paysager de 2 ilots av Lobbé, installation d'une pergola au square Gontran Royer, aménagement autour du nouveau WC du stade, création de nouveaux réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de la gabare, mise en place des plots pour la fixation des bouées dans la Dordogne.

## Accessibilité

L'Etat impose aux communes de procéder à partir de 2016 aux travaux d'amélioration de l'accessibilité aux handicapés sur le domaine public. L'APAVE a effectué un diagnostic sur les bâtiments recevant du public appartenant à la commune. Les travaux qu'il faudra réaliser dans les 3 ans pour appliquer les normes imposées par la loi ont été recensés. La liste est longue (travaux sur les bâtiments mais aussi leurs accès) et le montant total estimé à 453.000€. Nous avons demandé des dérogations aux « Bâtiments de France » pour protéger la qualité de notre patrimoine classé.

Malgré les aides, cette mise aux normes pèsera lourd sur le budget de la commune. Pour plus d'efficacité, nous les planifierons en parallèle à nos projets d'isolation ou rénovation pour la salle Sévigné, l'immeuble du Bessol et celui de la mairie.

## Vidéo protection

Nous avons subi cet été de nombreuses dégradations : les sanitaires publics (stade, Champ de Mars, Aubarèdes, mairie), la barrière du stade ... Cela nous incite à étudier un système de vidéo-protection en accord avec la gendarmerie. Il ne s'agit pas de télésurveillance mais d'un moyen de dissuasion et d'identification afin de prévenir et permettre aux habitants de vivre plus sereinement.

Préalablement à la mise en place du dispositif, une information publique sera diffusée.

Téléthon : les 4 et 5 décembre place du Champ de Mars sous le chapiteau. Vente de jacinthes le vendredi matin et le samedi.

# Beaulieu-sur-Dordogne

## Novembre 2015

Pédicure-podologue : Laurine GINIBRIERE a ouvert son cabinet au 55 Avenue du Général de Gaulle, son numéro de téléphone fixe est le 05.55.91.40.66.

### **SIRTOM : LA TARIFICATION INCITATIVE EST EN VIGUEUR**

#### ***Comment lire sa taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur sa feuille d'imposition***

Cette année, sur votre avis d'imposition de taxe foncière figure :

- dans la colonne « Taxe ordures ménagères » le montant total de votre taxe
- dans l'encadré au bas de la page, une ligne indiquant le montant de la part incitative, c'est à dire votre production réelle d'ordures ménagères 2014. Pour en connaître le détail (date et volume de chaque comptabilisation) vous pouvez vous connecter sur [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net) avec le numéro d'invariant figurant sur la feuille d'imposition taxe foncière. Une calculatrice est également en ligne pour vous permettre d'effectuer des simulations de cotisation de la part incitative en fonction du montant de la taxe, du contenant et de son utilisation.

#### **Rappel sur le mode de calcul :**

Jusqu'ici, la « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » (TEOM) était calculée uniquement en fonction de la valeur locative de l'habitation concernée. La TiEOM (Tarification Incitative) facturée l'année n+1 comprend :

- une part fixe à 80%\* des dépenses recouvrées en fonction de la valeur locative du local de chaque foyer
- une part variable à 20%\* fonction de la production d'ordures ménagères de l'année précédente selon 2 paramètres :
  - le volume du contenant utilisé (d'où l'importance de sortir son contenant plein) : le bac individuel au couvercle marron de 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L, la colonne enterrée ou semi-enterrée de 50L ou 100L, les sacs rouges prépayés de 30L, 50L ou 100L (ils peuvent être achetés au guichet de la Mairie en conditionnement de 25 sacs)
  - le nombre de présentations comptabilisées : lors de la levée du bac avec la puce intégrée, lors de l'ouverture de la trappe de la colonne avec le badge à demander en mairie.

\* Cette répartition évoluera car elle est votée chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM.

Chacun peut choisir de s'équiper avec différents contenants (hors le bac individuel attribué en fonction du circuit de collecte). Les volumes des contenants utilisés se cumulent pour calculer la part incitative. Cette production d'ordures ménagères est rapportée à un volume total auquel s'applique un prix au litre (0,0099€ pour 2015). Ce dernier est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM.

L'enjeu de ces changements est de responsabiliser chaque habitant à trier plus en détournant : les déchets recyclables vers les filières de tri et les déchèteries, les déchets fermentescibles vers le compostage.

#### **Idées reçues !**

**Il n'y a pas un minimum de 26 levées de bacs par an. Les collectes ont lieu toutes les semaines, le volume du bac est comptabilisé lorsque vous le présentez.**

**Aucune notion de poids des ordures ménagères ne rentre en compte, seule la contenance totale de votre bac en litres est retenue.**

### **La propreté dans la ville : nous comptons sur vous !**

**Vous êtes les premiers acteurs de la propreté de notre cité, soyez vigilants !**

**Ne laissez pas trainer vos déchets, pensez aux collecteurs enterrés !**

**Ne laissez pas les déjections de vos animaux sur le chemin des autres, n'oubliez pas de les ramasser !**

#### **Jumelage**

Une délégation des Amis de Scheinfeld s'est rendue en Allemagne le week-end du 18 octobre pour le salon du bois. Accueil très chaleureux, échanges riches, les participants sont rentrés ravis de leur séjour.

N'oublions pas que nous allons célébrer, les 14 et 15 mai 2016, le 30ème anniversaire du jumelage Beaulieu-Scheinfeld. Pour cela, le Comité de jumelage a besoin des idées et de la bonne volonté de tout le monde. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie de Beaulieu.



# Beaulieu-sur-Dordogne

## Novembre 2015

Mme **POUJADE** avocate est installée au 3ème étage de la maison du Département. Elle est à Beaulieu les vendredis et samedis matin. Son cabinet est à Brive, le bureau de Beaulieu est un établissement secondaire où elle reste à la disposition de tout public à la recherche d'un accompagnement juridique.

### **Des nouvelles de l'USB Rugby**

Le club a recommencé la saison rugbystique en Promotion d'Honneur dès le 20 septembre, avec un premier handicap de trois déplacements sur les quatre premières rencontres.

Malgré cela les résultats sont corrects, l'USB partageant le milieu de tableau avec des clubs comme Egletons, Dampniat, Chameyrat. Dans sa poule, deux équipes se placent déjà aux premières places BAGNAC et MAURS et deux aux dernières places LAGRAULIERE et GRAMAT.

L'USB pourrait donc viser la troisième ou la quatrième place, qualificative pour le Championnat de France et ainsi amener ses supporters une nouvelle fois en phases finales.

### **Le basket à Beaulieu** L'USBB, pour cette saison 2015/2016 vient de passer la barre des 100 licenciés !

L'école de MINI basket, accueille des enfants à partir de 5 ans en baby (U7) où Isabelle Schuller et Amélie Becam leur font découvrir de multiples activités autour du ballon orange.

Le club propose ensuite la possibilité d'évoluer dans les catégories suivantes :

**Mini poussines U9** : sous le regard attentif et attentionné de Sandra Valette et Martine Laval, **Poussines U11** : inscrites en championnat départemental coachées par Francis Mas et Jérôme Fallais, **Benjamines U13** : inscrites en championnat régional coachées par Bettina Beaussonie et Annabelle Genries, **Minimes U15** : inscrites en championnat régional et coachées par Audrey Fernandez, **Cadettes U17** : inscrites en championnat régional et coachées par Carine Cros, **Séniiores** : inscrites en championnat départemental et coachées par Francis Mas  
**Loisirs**, une équipe féminine et masculine avec matchs amicaux et casse-croûte.

Pour cette saison 2015/2016, l'USBB souhaite former ses bénévoles, le club a besoin de vous !

Vous pouvez contacter Audrey FERNANDEZ : 0678505585 <https://m.facebook.com/profile.php?id=117185698341183>



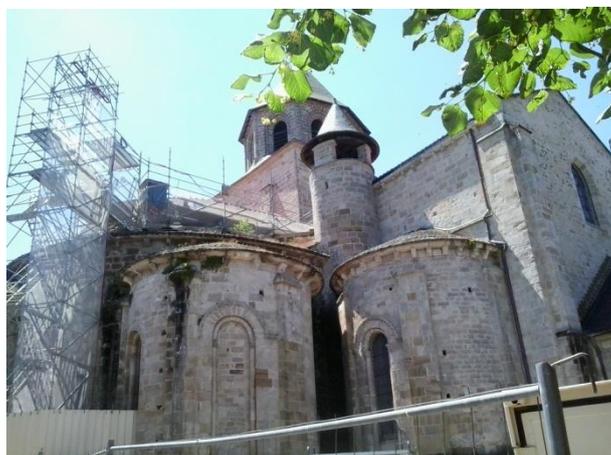
L'USBB basket



La Paddle-race sur le canal du Bourrier le 11 octobre 2015



Abbatiale 1<sup>ère</sup> tranche du chevet réalisée



# Beaulieu-sur-Dordogne

## Novembre 2015